

La Politique d'amélioration continue de la Fédération APA JH

La Fédération APA JH s'engage à faire évoluer l'offre médico-sociale afin de garantir aux personnes en situation de handicap un accès effectif à leurs droits, ainsi qu'à des accompagnements adaptés, innovants et de qualité. A ce titre, nous plaçons la personne accompagnée au cœur de nos actions afin de promouvoir son pouvoir d'agir et son autodétermination.

Notre politique s'appuie
sur les valeurs portées par la Fédération ...

LACITÉ - CITOYENNETÉ - SOLIDARITÉ

et sur les principes d'action définis
dans notre projet associatif :

AUTODÉTERMINATION - BIEN-TRAITANCE - ÉTHIQUE

Elle est élaborée conformément aux exigences du référentiel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS) et aux principes de management de la qualité définis par la norme ISO 9001.



Notre politique d'amélioration continue s'articule autour de **4 grandes orientations** :



Orientation 1 Un accompagnement bientraitant, inclusif et innovant

Nous plaçons la bientraitance et l'autodétermination au cœur des accompagnements, afin de garantir à chaque personne une réponse adaptée à ses besoins, ses attentes et son projet de vie.

Dans un contexte de transformation de l'offre, nous nous engageons à faire évoluer nos pratiques et nos modalités d'accompagnement, en cohérence avec les 10 engagements pour une réponse accompagnée pour tous. Cette dynamique repose sur la capacité de nos équipes à s'adapter, à expérimenter et à innover pour répondre aux évolutions des besoins et des parcours. Elle vise également à renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et leur participation aux décisions qui les concernent.



Orientation 2 Un leadership engagé, porteur de valeurs et garant de la sécurité

Notre politique affirme un leadership engagé et responsable, fondé sur des valeurs éthiques, l'exemplarité, le soutien et l'implication de chacun.

Cette dynamique vise à cultiver et à consolider une culture d'entreprise partagée, porteuse de sens et fédératrice, qui contribue à renforcer l'attractivité de notre organisation et la fidélisation des professionnels par un engagement fort en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail. Elle repose également sur la mobilisation de tous autour d'une marque employeur cohérente et valorisante. La sécurité des personnes accompagnées, des salariés et des biens constitue un engagement essentiel et une responsabilité collective.



Orientation 3 Une gouvernance responsable au service d'une performance durable

Nous nous inscrivons dans une démarche de gouvernance responsable et éthique, visant à concilier efficience, rigueur de gestion et performance durable. Elle repose sur une gestion budgétaire et financière transparente, éthique et maîtrisée, au service des orientations stratégiques de l'organisation. L'optimisation des achats et la gestion du patrimoine s'inscrivent pleinement dans nos engagements en matière de responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Cette exigence de responsabilité s'accompagne d'une volonté de moderniser nos systèmes d'information afin de disposer d'outils performants, adaptés aux besoins et garantissant la sécurité des données.



Orientation 4 Un ancrage territorial au service d'une dynamique partenariale et de proximité

Nous affirmons la volonté de renforcer l'ancrage territorial de nos structures, en développant leur intégration dans leur bassin de vie et leur écosystème local. Cette dynamique repose sur un maillage solide de services, de partenaires et d'acteurs, favorisant les coopérations et la complémentarité des réponses apportées aux personnes et aux territoires. En développant notre visibilité et notre reconnaissance, nous affirmons notre positionnement comme acteur engagé et de référence dans notre secteur. La satisfaction de nos clients commerciaux et la qualité de nos relations partenariales constituent des leviers essentiels pour conforter durablement notre présence et notre légitimité sur les territoires.



Notre démarche d'amélioration continue vise à garantir **des prestations adaptées, personnalisées et sécurisées.**

Elle repose sur les principes suivants :

- ➔ **L'écoute et la satisfaction** de l'ensemble de nos parties intéressées, **y compris sur les aspects environnementaux et de qualité de vie** ;
- ➔ Une approche visant à **maîtriser les risques** et à **saisir les opportunités** ;
- ➔ L'implication de tous les professionnels autour d'une **culture commune de la qualité** et de la **bientraitance** ;
- ➔ La **maîtrise des processus** ;
- ➔ Le **respect des exigences légales et réglementaires** applicables ;
- ➔ La **traçabilité** des actions et des décisions ;
- ➔ L'**évaluation régulière** de nos pratiques et de nos résultats ;
- ➔ L'amélioration continue des pratiques et de la qualité des prestations en s'engageant dans une **certification ISO 9001**.

Cette politique **s'inscrit pleinement dans les axes stratégiques de la feuille de route nationale**, qui contribuent à sa déclinaison opérationnelle.

Dans ce cadre, les membres du comité de direction national et les directions de plateformes ou de structures, avec l'appui des responsables QSE et des équipes de terrain, sont chargés de :

- ➔ **Déployer et faire vivre le système de management de la qualité** dans une logique d'amélioration continue ;
- ➔ Veiller au **respect des exigences légales, réglementaires et normatives** applicables à notre secteur ;
- ➔ **Mettre en oeuvre les décisions et orientations politiques** prises par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de la Fédération
- ➔ **Communiquer** cette politique auprès de l'ensemble des professionnels et des parties intéressées et s'assurer de sa compréhension et de son appropriation.

Vous pouvez compter sur mon engagement pour faire vivre cette démarche et atteindre nos objectifs.

Paris, le 5 octobre 2026

Jean-Christian SOVRANO

Directeur Général de la Fédération APAJH



Fédération APAJH
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
29^e étage - Boîte aux lettres 35
75755 PARIS Cedex 15